

Réunion 6

Conseil Municipal du Jeudi 11 décembre 2014 à 17h00

Présents : Mme PAUX, Mme CARLIER, Melle TRUJILLO, Mr JACQUET, Mr WILKOMM, Mr DODRÉ, Mme LEDOUX Jeanne-Marie

Absent Excusé : Mr MONDOT Sébastien, Mr BEERNAERT, Mme SAUVÉ Marion

Absent : Mr BONNEL Ludovic

1) Compte rendu des délégués

SISCO (Syndicat Intercommunal Scolaire de Bernes) : Une étude de proposition de temps partiel concernant Mme DEBEAUVAIS est en cours. En cas de refus une procédure de licenciement est à prévoir. Nous sommes dans l'attente d'une réponse. Vu les déficits engendrés depuis plusieurs années nous constatons que l'avenir de l'association Familles Rurales est incertain. L'estimation du coût pour le centre aéré estimé à 406 heures est d'environ 20 000 euros. Une question se pose va t'on réussir à maintenir le centre aéré dans notre regroupement ?

Concernant Melle MARION Claire, le SISCO à voté à l'unanimité la prolongation de son contrat de jeune éducatrice, elle doit prochainement obtenir le BAFA 2ème cycle.

Suite à la réforme scolaire de septembre, une problématique se pose concernant les transport menant aux piscines, notamment une prise en charge financière supplémentaire.

2) Annulation des travaux rue de la dessous à Hervilly

Afin d'optimiser au maximum le dossier, nous avons demandé à Monsieur DAMEL, chef des travaux, de suspendre les travaux prévu rue de la Dessous à Hervilly. L'objectif pour la commune étant d'obtenir le maximum de subventions, mais également d'éviter un manque à gagner lié aux amendes de police. Une discussion sur les nouvelles conventions est en cours (macadam, panneaux, passage cloutés), éligibles à des subventions !

3) Travaux logement communal

Nous voilà mi-décembre est les travaux liés au logement sont maintenant terminés. Nous envisageons de remettre les clés pour le 1er janvier 2015, et de réaliser l'état des lieux avec Mademoiselle BRENARD Valérie, la nouvelle locataire. Le conseil a donc décidé de louer ce logement avec un loyer de 430 euros, viennent s'ajouter les charges mensuelles estimé à 170 euros, soit 600 euros TTC.

Un parquet flottant a été installé dans les chambres à l'étage, cependant nous attendons toujours la porte d'entrée pour procéder à son remplacement.

Le montant total des charges de réhabilitation de ce logement est d'environ 5500 euros.

4) Entretien des fossés communaux

Après étude des différents devis, nous avons retenu celui de l'entreprise SOPITRAP. Le conseil remercie Monsieur ALAVOINE pour le transport de la terre émanant du curage des fossés. Suite au refus de l'agriculteur concerné, les frais de transport restant s'élève à environ 300 euros supplémentaire sur les 600 euros engagée, soit un total de 900 euros !

5) DIVERS

Organisation des fêtes : Un arbre de Noël est organisé le samedi 20 décembre dans la salle de motricité. La présence du conseil est souhaité. Un dessin animé sera projeté, les cadeaux seront distribués aux enfants présents ainsi qu'un chocolat chaud et des fiandises. Les parents pourront savourer les bûches de Noël. Sur les 24 enfants de la commune, 13 ont répondu présent !

En ce qui concerne les bons de Noël et les colis la distribution auprès des 21 personnes (à vérifier) a été effectué par les membres du conseil.

Les vœux du maire aura lieu le vendredi 16 janvier 2015 à 18h30 dans la salle de motricité

Séance levée à 18h30